

## **Budget Primitif 2009 de l'eau :**

Le budget primitif de l'eau de notre commune pour l'année 2009 a été présenté lors du conseil municipal du **9 décembre 2008**.

Lors de cette présentation certains éléments du schéma directeur réalisé par le bureau d'études Rés'O Conseil ont été exposés; à savoir que notre réseau d'eau a une longueur de 41 Km et que ce patrimoine s'élève à un montant estimé de 10M€. Afin de maintenir un niveau élevé de qualité de notre eau sur la commune, nous devons réaliser une moyenne de 133 K€ d'investissement annuel et aussi des campagnes de recherche de fuites. Ce budget a été construit en tenant compte de ces paramètres importants.

**Celui-ci a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal.**

Voici quelques éléments chiffrés :

- **Exploitation : 716 077 €**

<b>Exploitation</b>	<b>BP 2009</b>
Recettes	716 K€
Dépenses d'exploitation	- 621 K€
Remboursement des intérêts des emprunts	- 72 K€
Epargne Brute	23 K€

- **Investissement : 483 637 €**

<b>Investissement</b>	<b>2009</b>
Travaux, acquisitions...	461 K€
Remboursement du capital des emprunts	22 K€

### Liste des principaux projets :

- Fin de réalisation de l'alimentation du secteur d'Allières, de l'étanchéité des réservoirs de Beauregard et du cuvelage des réservoirs de l'Eglise
- Aménagement de la rue Ambroise Croizat
- Des études pour l'aménagement de la rue de la Pissarde et du réseau Schneider
- Mise en place d'un dispositif de chloration sur les réservoirs en cas d'incident
- Réalisation du maillage de l'allée des Chênes et de la rue du Coteau afin d'obtenir une pression d'eau satisfaisante

### Prix du m3 de l'eau pour 2009 :

Afin de réaliser tous les travaux indispensables au maintien de la bonne qualité de notre eau, une augmentation de **0,023 €HT par m3** a été proposée. Le prix de l'eau de notre commune pour 2009 sera de **0,53 €HT par m3** ; ce qui représente pour un ménage ayant une consommation annuelle moyenne de **120m3** une augmentation de **2,76 €HT (3,30 €TTC)**.

Cette augmentation nous permettra de financer des améliorations évidentes sur notre réseau d'eau potable tout en maintenant une fiscalité bien en dessous des autres communes du Canton de Vif et aussi de celle de Grenoble.

**Le prix de l'eau pour 2009 a été adopté (20 voix pour et 6 contre)**